

Procès-verbal de l'assemblée générale de parents de l'école La Croisée, tenue à Rivière-du-Loup, le lundi 25 septembre 2023, à 19 h au gymnase de la Croisée 2

Présences : Karine Plourde, Michaël Morin, Daisy Boucher-Lafrance, Valérie Potvin, Marie-Chantal Tardif, Pascale Soucy, Karine Caron, Keven Lebel, Elvis Alexandre, Édith April, Delphine Boulanger-Reid, Naïma Hadjin

Absence :

Commissaires invités :

Ouverture de la séance à 19 h.

Sujets	Discussion et orientation	Suivi à donner
1. ACCUEIL ET PRISE DES PRÉSENCES	Nous invitons les parents à venir compléter la feuille de présence. Ils doivent y inscrire leur nom et le nom de leur enfant.	
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR	IL EST PROPOSÉ PAR Karine Plourde QUE l'ordre du jour de l'assemblée générale de parents soit adopté tel que déposé. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.	
3. NOMINATION D'UNE PRÉSIDENTE OU D'UN PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE	IL EST PROPOSÉ PAR MME VALÉRIE POTVIN QUE Mme Valérie Potvin agisse comme présidente d'assemblée ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ	

Sujets	Discussion et orientation	Suivi à donner
4. NOMINATION D'UNE SECRÉTAIRE OU D'UN SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE	<p>IL EST PROPOSÉ PAR MME VALÉRIE POTVIN</p> <p>QUE Mme Marie-Chantal Tardif agisse comme secrétaire d'assemblée</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.</p>	
5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS DU 14 SEPTEMBRE 2022	<p>IL EST PROPOSÉ PAR MME Daisy Boucher-Lafrance</p> <p>QUE le procès-verbal de l'assemblée générale de parents du 14 septembre 2022 soit adopté tel que déposé</p> <p>ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</p>	
<p>6. REDDITION DE COMPTE :</p> <p>a) RAPPORT ANNUEL 2022-2023 DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT;</p> <p>b) COMPOSITION DU CÉ ET SON RÔLE DU CÉ;</p>	<p>a) Mme Valérie Potvin, présente le rapport annuel 2022-2023 rédigé par Mme Douay.</p> <p>b) Composition du CÉ : Au moins 4 parents d'élèves fréquentant l'école, 3 enseignants, 1 membre du service de garde, 1 membre du personnel professionnel et 1 membre du personnel de soutien.</p> <p>Rôle du CÉ :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Déterminer les grandes orientations de l'établissement; • S'assurer de l'application des modalités du régime pédagogique; • Adopter le budget annuel de l'établissement, le budget de fonctionnement et le rapport annuel du CÉ; • Approuver les frais chargés aux parents, les activités et sorties éducatives et la liste des fournitures scolaires; • Approuver la grille des matières, les projets pédagogiques particuliers, les règles de conduite et les mesures de sécurité; • Organiser ou permettre l'organisation des services extrascolaires (activités parascolaires, services à des fins sociales, culturelles ou sportives); • Adopter le plan de lutte contre l'intimidation et la violence ainsi que les règles de fonctionnement du service de garde; • À un pouvoir d'initiative permettant de faire des recommandations à la direction ou au conseil d'administration sur la bonne marche de l'école; 	

Sujets	Discussion et orientation	Suivi à donner
c) INFORMATIONS SUR LE RÔLE DU COMITÉ DE PARENTS.	<ul style="list-style-type: none"> • Consulter annuellement les élèves ou des groupes d'élèves sur des sujets les concernant (climat social, activités extrascolaires, etc.). <p>c) Rôle du comité de parents :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir la participation des parents aux activités du centre de services scolaire; • Donner son avis sur tout sujet propre à assurer le meilleur fonctionnement possible du centre de services scolaire; • Transmettre au centre de services scolaire l'expression des besoins des parents identifiés par les représentants des écoles; • Donner son avis au centre de services scolaire sur toute question qu'elle est tenue de lui soumettre. • Mme Karine Plourde a aussi partagé son expérience. 	
7. NOMINATION D'UN PRÉSIDENT D'ÉLECTION	<p>IL EST PROPOSÉ PAR MME VALÉRIE POTVIN</p> <p>QUE Mmes Valérie Potvin et Marie-Chantal Tardif agissent comme présidentes d'élection.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.</p>	
8. ÉLECTION DE PARENTS AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT, SELON LE NOMBRE DE POSTES VACANTS (NOMBRE DE POSTES OFFICIELLEMENT VACANTS : 4 POUR UN MANDAT DE 2 ANS) AINSI QU'UN PARENT SUBSTITUT	<ul style="list-style-type: none"> • Daisy Lafrance-Boucher propose sa candidature comme représentante de la communauté. (Mandat de 1 an) • Keven Lebel propose sa candidature : élu (Mandat de 2 ans) • Karine Plourde propose sa candidature : élue (Mandat de 2 ans) • Edith April propose sa candidature: élue (Mandat de 2 ans) • Karine Caron propose sa candidature : élue (Mandat de 2 ans) • Michaël Morin propose sa candidature : élu (Mandat de 2 ans) • Pascale Soucy sera le parent substitut. <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.</p>	

Sujets	Discussion et orientation	Suivi à donner
9. ÉLECTION D'UN PARENT ET D'UN PARENT SUBSTITUT DU CÉ COMME REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS. (DOIVENT ÊTRE CHOISIS PARMIS LES MEMBRES PARENTS DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT)	IL EST PROPOSÉ PAR MME VALÉRIE POTVIN QUE Mme Karine Plourde soit représentante au comité de parents. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.	
10. DATES DES RENCONTRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT	23 octobre 2023 18 décembre 2023 22 avril 2024 10 juin 2024	
11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE	Mme Valérie Potvin propose la levée de l'assemblée.	

Valérie Potvin

Présidente

25 septembre 2023

Date

Marie-Chantal Tardif

Secrétaire

25 septembre 2023

Date